



## PROGRAMME DE FORMATION PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET GERER LE HARCELEMENT MORAL

### Objectifs :

Cette formation vise à :

- Définir les notions de stress, burnout, souffrance...et les illustrer
- Comprendre, évaluer et gérer une démarche efficace de prévention des risques psycho-sociaux
- Identifier les véritables comportements de harcèlement moral
- Distinguer, dans le cadre des relations de travail, d'autres comportements : pression, stress, violence, contraintes et objectifs managériales
- Reconnaître les comportements à risques et identifier des acteurs de prévention
- Pouvoir mesurer les conséquences d'un contentieux sur le sujet

### Public visé et pré-requis :

Directeurs et Assistants des Ressources Humaines, Responsables Administratifs, Comptables, Responsables appelés à traiter les questions sociales,... Non Juristes

Pas de pré-requis

### Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre :

La formation est dispensée par :

- Coanimation : Juriste/Psychologue du travail
- Nom du formateur : Sophie Plumart et Justine Harlé ou Sylvia Boisgerault

Les supports techniques utilisés concernent : Vidéo projecteur / Paperboard

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'exercices pratiques



### Le contenu / durée de la formation :

*Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.*

*Durée de la formation : 1 jour*

- La notion de harcèlement moral et la définition légale
- L'auteur de l'acte
- Les agissements susceptibles d'être reconnus comme harceleur moral
- La distinction entre le pouvoir hiérarchique et les difficultés relationnelles (stress, critique, recadrage)
- Les acteurs de la prévention du harcèlement moral et leurs rôles
- Les conséquences d'une fausse accusation
- Les enjeux d'un contentieux
- Méthodologie de mise en œuvre d'une démarche globale de prévention des risques psychosociaux - exemples concrets

### Modalités d'évaluation :

- A l'issue de la formation, passation d'un **questionnaire d'évaluation** :
  - Evaluation par le formateur des acquis du stagiaire
  - Evaluation par le stagiaire :
    - de l'atteinte des objectifs ;
    - de la qualité de la formation ;
    - de la qualité du formateur.

### Conditions tarifaires :

Contactez le secrétariat au **03 21 46 87 57**

*Les locaux de SISE sont adaptés aux personnes à mobilité réduite (accès parking, passage de portes, ascenseur, sanitaires adaptés...). Pour toute information contactez la référente Handicap Fabienne BOUCHART au 03 21 46 87 57*